Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la poursuite de la répression en Syrie en dépit des engagements du régime syrien, Paris le 10 avril 2012.

2012-04-10

C'est aujourd'hui que Kofi Annan devait dire si oui ou non Damas avait pris les mesures d'application immédiate auxquelles il s'était engagé : cesser les mouvements de troupes vers les villes, arrêter les tirs à l'arme lourde contre les populations civiles, entamer le retrait des forces de sécurité des centres urbains.

La lettre que l'envoyé spécial a adressée aujourd'hui au Conseil de sécurité démontre et confirme à quel point Damas bafoue ses engagements et s'inscrit dans une logique de confrontation avec son peuple et la communauté internationale.

Les faits que relève l'envoyé spécial sont sans ambiguïté. Non seulement les tirs à l'arme lourde n'ont pas cessé, non seulement les libérations de prisonniers politiques sont minimes par rapport à l'ampleur de la répression, non seulement Damas s'attaque maintenant à ses voisins, mais ce qui est présenté comme un retrait n'est en fait qu'un redéploiement à peine déguisé.

Dans ces circonstances, la communauté internationale constate d'ores et déjà que Damas n'a pas respecté ses obligations du 10 avril. Bachar Al Assad a menti à Kofi Annan, qui bénéficie du soutien total de la communauté internationale. Je le regrette d'autant plus que l'opposition était prête à faire sa part du chemin, pourvu que Damas ait respecté ses premiers engagements.

Demain, au G8, je soulignerai la gravité de la situation devant laquelle nous sommes placés. Lors de nos réunions de travail, j'insisterai sur la nécessité pour le Conseil de sécurité de tirer, le 12 avril, toutes les conséquences de cette situation et d'étudier les nouvelles mesures nécessaires pour imposer la fin des violences et un processus politique.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 13 avril 2012

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/184896-declaration-de-m-alain-juppe-ministre-des-affaires-etrangeres-et-europ